

Qui est l'EMR ?

Une équipe composée de :



Élodie DEMOTA
Éducatrice spécialisée



Sylvie PINON
Infirmière



Céline CHAUVEAU
psychologue



Caroline POIRIER
Ergothérapeute



Valérie CHIRON
Chef de service

CONTACT



emr@edla.fr



02 41 94 92 00

(secrétariat de la MAS de l'Oudon)



MAS de L'Oudon

Service EMR

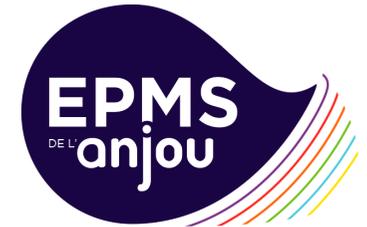
Rue du Rocher

49500 SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Permanences

le lundi après-midi de 14h-17h

les mardi et jeudi de 9h-16h30



ÉTABLISSEMENT PUBLIC
MÉDICO-SOCIAL

**Équipe Mobile Ressource
de l'EPMS de l'Anjou**

*« Évaluer,
coordonner
la vie à domicile »*



L'Equipe Mobile Ressource (EMR) : c'est quoi ?

C'est une structure innovante qui a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté, de contribuer à la réalisation des projets de vie des personnes adultes handicapées en favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux et facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Elle élabore et coordonne le projet de vie de l'utilisateur afin qu'il puisse se maintenir à son domicile et/ou de l'accompagner vers un logement plus inclusif (hors institution). Cet accompagnement prend en compte un accès aux soins (somatique, psychique) et à la vie sociale.

Elle vient en complément des structures médico-sociales existantes. Elle est un service appartenant à L'EPMS de l'Anjou et est financée par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

L'EMR innove par la mise à disposition de « deux studios-test » au sein de la MAS de SEGRÉ pour l'évaluation des capacités de l'utilisateur à vivre dans un logement plus inclusif.

Pour qui ?

- Pour des adultes en situation de handicap (trouble du spectre autistique, polyhandicap, troubles psychiques) vivant à domicile ou au sein d'une structure qui souhaitent :
 - s'orienter vers un habitat plus inclusif
 - et/ou bénéficier d'une prise en charge adaptée pour un mieux-être.
- Pour des aidants (familles, fratrie, familles d'accueil).

Pourquoi ?

- Coordonner toutes les actions mises en place pour l'utilisateur afin de l'accompagner dans son projet de vie.
- Réaliser une évaluation des besoins (santé psychique et/ou somatique, autonomie, et participation sociale) et attentes.

Quels objectifs ?

- Réaliser en co-construction le projet de vie de l'utilisateur.
- Définir ou poursuivre un parcours coordonné de soins avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès de l'utilisateur.
- Apporter un espace d'échange, de soutien et d'informations auprès des aidants (familles, fratries, famille d'accueil).

Par quels moyens ?

- Evaluation des capacités d'autonomie à domicile ou au sein de nos studios-test situés à Segré.
- Mobilisation des ressources d'un territoire.
- Mise en place de prestations de proximité (thérapeutiques et éducatives) faisant intervenir des professionnels dans un cadre salarié ou libéral.

Comment en bénéficier ?

- Prendre contact avec l'EMR afin d'établir un dossier de candidature (dossier qui sera remis à la MDA en vue d'une notification par la CDAPH qui fixera la durée de l'accompagnement).

Dans un rayon de 40 km autour de Segré en Anjou Bleu.

